

VENDREDI 4 MAI 2012

LE DEVOIR.com

Libre de penser

[Accueil](#) > [Culture](#) > [Actualités culturelles](#) > **Des compressions silencieuses**

Des compressions silencieuses

La Conférence canadienne des arts et la Coalition pour la diversité culturelle passent au couperet ; l'aide aux créateurs en musique écope

Frédérique Doyon 1 mai 2012 Actualités culturelles

Ottawa coupe les vivres à la Conférence canadienne des arts (CCdA) et à la Coalition pour la diversité culturelle (CDC). Le programme d'aide aux créateurs du Fonds de la musique du Canada tombe également, et fragilise plusieurs associations du milieu, dont la Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec (SPACQ).

Ces réductions découlent des compressions annoncées de 191 millions de dollars sur deux ans au ministère du Patrimoine canadien (MPC), lors du dernier budget fédéral, encaissées majoritairement par Radio-Canada/CBC.

En abolissant le Programme des arts, de la culture et de la diversité, le MPC met sur la sellette les deux organisations qu'il desservait, la CCdA et la CDC.

Forum national de la communauté artistique et culturelle du Canada depuis plus de 65 ans, la CCdA a appris le 11 avril dernier qu'elle passait à la trappe. Elle recevait annuellement 390 000 \$, pour un budget total de 525 000 \$. Elle bénéficie toutefois d'un sursis d'un an, où elle recevra 145 000 \$, pour assurer sa transition vers l'indépendance financière.

« On est en train d'évaluer si on peut passer à travers cette épreuve, explique au Devoir Alain Pineau, directeur général de la CCdA, qui sort d'une consultation pancanadienne auprès de ses membres pour évaluer sa pertinence. On est convaincu que cette organisation a encore sa raison d'être. Le problème, c'est le temps qui nous manque. » L'organisme parapluie se savait dans la mire du MPC depuis près d'un an. Beau joueur, il a donc réalisé un plan d'affaire et de développement mettant en avant huit sources de financement possible pour voler de ses propres ailes. Le problème : il demandait une aide de 395 000 \$ répartie sur deux ans et n'en a obtenu que 145 000 \$ jusqu'en mars prochain.

La CCdA a défendu plusieurs dossiers chers à ses membres au fil des ans, dont l'augmentation des crédits du Conseil des arts du Canada et, plus récemment, la refonte de la Loi sur le droit d'auteur. Elle vient de publier un bulletin spécial sur le budget fédéral.

M. Pineau s'étonne d'autant plus de la disparition du programme que celui-ci venait d'être évalué positivement par le gouvernement. On y concluait par exemple : « Le Programme est rentable et constitue une bonne optimisation des ressources ».

Sous le choc

Quant à la CDC, la part fédérale de son budget a fléchi de moitié cette année, passant de 150 000 à 75

000 \$, et sera complètement supprimée dès l'an prochain. Pour l'organisme, c'est le choc.

« Il faut revoir nos dépenses et nos activités, voir comment on peut remplir notre mission à l'intérieur d'un financement réduit et, surtout, relancer notre financement sur d'autres bases, rapporte son directeur général, Charles Vallerand. On ne jette pas l'éponge, mais on vient de perdre un partenaire majeur. » La CDC, née de la contestation du projet d'Accord multilatéral sur les investissements en 1998, compte 30 associations membres, issues de tous les secteurs de la culture et des arts. Elle se veut la voix principale du milieu culturel dans les débats sur la culture et le commerce, notamment sur le plan national.

La SPACQ accueille « avec consternation » l'abolition d'un autre programme dès l'an prochain : l'aide aux créateurs, volet du Fonds de la musique du Canada. L'association, qui offre depuis dix ans diverses formations continues aux auteurs et compositeurs de musique, y perd 230 000 \$, soit 40 % de son budget, selon le bulletin de la CCdA. D'autres groupes écopent, comme le Centre canadien de la musique et l'Association des auteurs-compositeurs canadiens.

Sur le site de la SPACQ (qui n'a pas rappelé LeDevoir), on s'étonne d'une réduction que rien n'annonçait. Au contraire, un nouvel accord reportait des contributions annuelles de 1,14 million de dollars du MPC à la Fondation SOCAN, qui gère le programme, pour la période de 2010-2015.

budget fédéral, compression budgétaire

Haut de la page

Recommander 86

Tweeter 13

2